

Montreuil,
le mercredi 21 février 2024

Émetteur : Hortense Lombart, Consultante Formatrice - Institut 4.10 - 02 55 59 03 01 -
hlombart@institutquatredix.fr
Driss Alem, Chef de projet formation - Ucanss - formation@ucanss.fr

Objet : Parcours d'accueil à la Sécurité sociale : PASS

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le programme Attirer, Recruter, Fidéliser rappelle que l'intégration est une étape particulièrement importante pour créer du lien et ancrer la culture de notre Institution.

Tout nouvel embauché doit rapidement appréhender les missions, les objectifs et le fonctionnement global, non seulement de son organisme, mais aussi de sa branche et plus largement du Régime général en replaçant l'ensemble des acteurs face aux enjeux économiques et sociaux.

A cet effet, l'Ucanss, les Caisses Nationales et l'Institut 4.10 déploient le parcours PASS « Parcours d'Accueil à la Sécurité Sociale » ; **parcours qui revêt un caractère obligatoire (décision du COMEX) pour tout nouvel embauché.**

ORGANISATION DES FORMATIONS :

Vous trouverez les dates des sessions Pass pour 2024 sur le site de l'Institut 4.10 en cliquant sur le lien ci-joint : [ICI](#)

Le coût de la formation Pass est de **437 €** par stagiaire ne comprenant pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des participants.

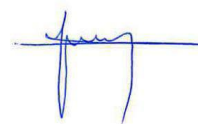
2024: Modalités de prise en charge

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2024 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant : [ICI](#)

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut.4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Benoit EYMERY

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Architecture de la formation PASS,
- Tableau synoptique contenus formation,
- Conditions de réussite de la formation PASS,
- Modèle d'attestation d'assiduité,
- Programme,
- Présentation générale,
- Rôle des acteurs,

